

## INFORMATIONS POUR TOUS LES PATIENTS

qui ne sont pas assurés dans le système islandais d'assurance maladie

Veuillez fournir suffisamment de documents au personnel soignant

Patients des pays **inclus** dans l'Espace économique européen (EEE) :

1. Passeport
2. La carte européenne d'assurance maladie

Patients de pays **non inclus** dans l'EEE :

1. Passeport
2. Garantie de paiement d'une compagnie d'assurance



Il est de votre responsabilité (les patients) d'informer votre compagnie d'assurance de votre séjour à l'hôpital. Veuillez demander à votre compagnie d'assurance d'envoyer une garantie de paiement à: [insurance@landspitali.is](mailto:insurance@landspitali.is)

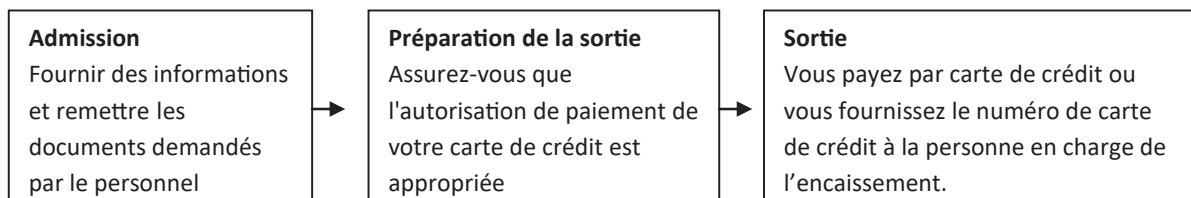
Si vous n'êtes pas en possession des documents indiqués ci-dessus pendant votre séjour, vous devez régler en tant que patient sans assurance maladie et demander, par la suite, le remboursement à propre compagnie d'assurance ou à la caisse nationale d'assurance maladie.

OU

Si vous n'avez pas d'assurance pour couvrir le coût de votre hospitalisation, vous devrez payer pour les services fournis pendant votre séjour avant votre sortie de l'établissement.

Pour toute question concernant la facturation, veuillez contacter [insurance@landspitali.is](mailto:insurance@landspitali.is)

Processus de paiement comptant ou par carte de crédit (à la charge du patient)



N'oubliez pas de demander un rapport médical avant votre sortie